

Ressources, aides sociales, prestations et droits sociaux : fondamentaux et diagnostic social

À travers cette session de 2 jours, vous explorerez les fondamentaux du diagnostic social : comment évaluer avec précision une situation financière, professionnelle, sanitaire et résidentielle, afin de proposer les meilleures solutions d'accès et de maintien dans le logement. Cette approche holistique repose sur la détection des vulnérabilités, la mobilisation des dispositifs existants (RSA, AAH, APL, FSL, DALO, etc.), et surtout, sur l'art du questionnement et de l'observation pour comprendre au-delà des apparences.

Dans un contexte où les fragilités économiques et sociales s'aggravent, maîtriser l'ensemble des aides disponibles et travailler en synergie avec les acteurs du territoire (CAF, CCAS, bailleurs, associations) devient un levier stratégique. Le but n'est pas seulement d'instruire un dossier : il s'agit d'anticiper les risques d'exclusion, de sécuriser les parcours résidentiels et de soutenir l'autonomie des ménages.

À l'issue de cette formation, vous serez non seulement capables d'évaluer les besoins, mais aussi d'agir comme des facilitateurs d'accès aux droits, en renforçant l'accompagnement social et en inscrivant votre action dans une logique de prévention durable des ruptures de parcours.

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

Durée
14 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION 88%

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Chargé de gestion locative et sociale

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

Objectifs pédagogiques

- Être capable d'identifier les aides sociales principales (RSA, AAH, ASPA, etc.) et leurs critères d'éligibilité.
- Connaître les différents acteurs de l'action sociale (CAF, CCAS, associations, MDPH, etc.) et leur rôle.
- Pré analyser /analyser la situation économique et sociale d'un ménage à partir de ses revenus, charges et endettement lors de l'instruction d'un dossier et/ou au cours de la vie du bail.
- Être à l'aise pour mener un entretien de pré diagnostic social dans le cadre de l'analyse d'une demande de logement et/ou pendant la vie du bail.
- Savoir repérer les signes de vulnérabilité chez un demandeur et/ou locataire (santé, isolement, précarité).
- Être capable d'orienter vers les structures d'accompagnement sociale en fonction du profil du demandeur et/ou du locataire.
- Connaître les principaux dispositifs de soutien au logement (FSL, VISALE, APL...) et leurs conditions d'accès.
- Comprendre les enjeux d'un accompagnement social renforcé dans un parcours résidentiel.

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*

E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.*

Programme de la formation

Diagnostic social avant attribution :

Le contexte économique des ménages :

- Le niveau de revenu et son évolution dans le temps
- Le taux d'endettement et les charges fixes (loyer, crédits, assurances)
- Les aides sociales perçues et leur impact sur le budget

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques structurés :

Présentation des concepts clés et cadre juridique via des exposés interactifs.

Études de cas pratiques : Analyse de dossiers réels d'attribution et de gestion locative pour confronter les participants à

des situations professionnelles concrètes.
Travail en sous-groupes : Réflexion collective sur des problématiques spécifiques (gestion des publics prioritaires, prévention des impayés, etc.).
Échanges d'expériences : Partage de bonnes pratiques entre participants pour renforcer l'apprentissage par la confrontation aux réalités du terrain.
Questionnaires et auto-évaluations : Outils permettant aux participants de mesurer leur progression et d'identifier les points à approfondir.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

- La stabilité de l'emploi ou des ressources

Les caractéristiques et les potentialités des demandeurs :

- Son parcours professionnel et ses compétences
- Son accès à la formation ou à des dispositifs d'insertion
- Son état de santé et sa capacité à subvenir à ses besoins
- Ses conditions de logement actuelles et sa capacité à assumer un nouveau logement

Les techniques de questionnement pour analyser les dossiers et les situations sociales et financières des ménages :

- L'entretien physique : permet d'obtenir des informations sur la situation sociale et financière
- L'analyse des pièces justificatives : vérification des ressources, charges et endettement
- L'observation du non-verbal : détection de signes de détresse ou de difficultés cachées
- L'approche empathique et neutre : facilite la communication et la confiance du demandeur

Les changements essentiels pour l'accès au logement et les attributions :

- La prise en compte de la situation familiale et professionnelle
- L'adaptabilité du logement aux besoins (handicap, mobilité, présence d'enfants)
- L'intégration des critères de priorité selon la loi DALO (Droit Au Logement Opposable)
- L'accompagnement social renforcé pour les publics en grande précarité

L'ensemble des acteurs et des outils :

- Les services sociaux (CCAS, Conseil Départemental, CAF, MDPH)
- Les bailleurs sociaux et associations d'insertion par le logement
- Les dispositifs de garantie locative (FSL, VISALE)
- Les plateformes d'accompagnement social et économique

Dépister les risques et sécuriser les parcours :

- Identification des facteurs de vulnérabilité (santé, isolement, emploi précaire)
- Mise en place de suivis personnalisés avec des travailleurs sociaux (mise en place d'ASLL, MASP...)
- Sensibilisation à la gestion budgétaire et aux droits sociaux
- Accès facilité à des dispositifs d'aide (logement transitoire, aides exceptionnelles)
- Accompagner vers les dispositifs de prévention des exclusions : le PDALPD, la commission de médiation, la CCAPEX ...)

Les fondamentaux des revenus des locataires : prestations et droits sociaux

Les minima sociaux : éligibilité et fonctionnement :

- Revenu de Solidarité Active (RSA) : pour les personnes sans ressource ou en situation de précarité
- Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) : pour les demandeurs d'emploi en fin de droits
- Allocation Adulte Handicapé (AAH) : pour les personnes en situation de handicap
- Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) : pour les retraités ayant de faibles revenus

Les acteurs de l'action sociale et les partenariats mis en place :

- CAF (Caisse d'Allocations Familiales) : gestion des aides au logement et prestations familiales
- CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) : aide sociale de proximité
- Associations spécialisées (Emmaüs, Secours Catholique, Fondation Abbé Pierre)
- Services départementaux et préfectoraux pour l'attribution des aides au logement

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)

**Tarif spécial inscription 1 mois avant :
-10%**

sont inclus : les supports pédagogiques (en
présentiel : les petits-déjeuners les repas et
pauses-café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation
de handicap, ou toute question liée à
l'accessibilité de nos formations, n'hésitez
pas à contacter notre référent handicap
Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou
cboukris@habitat-social.com

L'ensemble des revenus de substitution et les aides sociales existants : éligibilité et fonctionnement (dont FSL accès et maintien) :

- Aides au logement (APL, ALF, ALS) : pour réduire le montant du loyer selon les ressources du foyer
- Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL Accès et Maintien) : aide à l'installation et au maintien en logement
- Prime d'Activité : pour les travailleurs aux revenus modestes
- Aides exceptionnelles des caisses de retraite et mutuelles

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

14/12/2026 au 15/12/2026